Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215600461-20251215-2025_8_14-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie BP 31 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 15 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 8 décembre 2025, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Loïc BONNEMAINS.

Etaient présents (15) : Mesdames et Messieurs, Jean-Loïc BONNEMAINS, Annie AUDIC, Annick DANIEL, Michel ROULLE, André LE CHAPELAIN, Marie-Pierre LOIZIC, Michel LE MENTEC, Augustin GASCHIGNARD, Patricia LE VIGOUROUX, Caroline COUGOULIC, Yoann GREZEL, Simon-Maël DESNOES, Sandra LE BIHAN, Solenn LE GLOAHEC, Jeanne DREANO.

Absents donnant pouvoir (5) : Ronan LE DELEZIR avait donné pouvoir à Michel LE MENTEC, Catherine CHANTELOT avait donné pouvoir à Annie AUDIC, Hubert DERACHE avait donné pouvoir à Augustin GASCHIGNARD, Marianne LE BARON avait donné pouvoir à Jeanne DREANO, Anaïs HENRIO avait donné pouvoir à Yoann GREZEL.

Absents excusés (2) : Christelle LE GLOAHEC, Benoît MADEC.

Secrétaire de séance : Marie-Pierre LOIZIC.

Conseillers en exercice : 22	Présents : 15	Votants : 20

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2025-8-14 Demande d'un fonds de soutien cyclable à AQTA

Rapporteur Jean-Loïc BONNEMAINS

Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux connexes aux travaux actuellement en cours pour la création de la piste cyclable entre le Bocéno et Mané Lenn. Ces travaux à la charge de la commune permettraient de créer une traversée cyclable sur le plateau existant et de prolonger la piste cyclable vers les itinéraires existants (vers le bourg et le terrain de boule).
Le coût des travaux estimés est de 7 203,60 € hors taxes. Il est possible de percevoir un fonds de soutien cyclable d'AQTA de 3 601,80 €.

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 056-215600461-20251215-2025_8_14-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de travaux permettant le prolongement de la piste cyclable vers les itinéraires existants et la traversée cyclable du plateau,
- SOLLICITE auprès de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique l'attribution d'un fonds de soutien, d'un montant 3 601,80 € ;
- APPROUVE le plan de financement suivant :

	Dépenses		Recettes HT	
Prolongement piste cyclable vers itinéraires existants	3253.60 € HT	3 904.32 € TTC	AQTA – Fonds de soutien cyclable *(Axe niveau D – 50% du reste à charge communal)*	3 601.8 € HT
Traversée cyclable plateau	3 950 € HT	4 740 € TTC	Autofinancement communal	3 601.8 € HT
TOTAL	7203.6 € HT	8644.92€ TTC	**TOTAL**	7203.6 € HT

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte y afférent.

20 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Jean-Loïc BONNEMAINS

La secrétaire de séance,

Marie-Pierre LOIZIC